



Cour d'appel d'Aix-en-Provence

La Nuit du Droit – Jeudi 4 octobre 2018

Programme des conférences Palais VERDUN – Cour d'appel d'Aix-en-Provence

Salle A (rdc)	Salle F (1 ^{er} étage)
<p>19h15 : La justice administrative : organisation et spécificités - Jacques ANTONETTI, président de chambre de la cour administrative d'appel de Marseille</p>	<p>19h15 : Le divorce sans juge - Véronique DALBIES, avocat au barreau d'Aix-en-Provence</p>
<p>19h30 : La radicalisation et le terrorisme - Catherine GAY GIAT, assistante spécialisée radicalisation et Géraldine BOUZARD, substitut général, chargée de mission au parquet général de la cour d'appel d'Aix-en-Provence</p>	<p>19h30 : Pourquoi la responsabilité de l'administration est-elle engagée devant le juge administratif ? - Sylvain MERENNE, magistrat auprès de la cour administrative d'appel de Marseille</p>
<p>19h45 : La rupture conventionnelle du contrat de travail - Paul SCOTTO DI CARLO, avocat au barreau d'Aix-en-Provence</p>	<p>19h45 : La Question Prioritaire de Constitutionnalité : la Constitution et le justiciable ? - André ROUX, professeur de droit public de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence</p>
<p>20h00 : A l'impossible, une loi est-elle tenue ? La protection de la Côte d'Azur assurée par la loi littoral - Jean-Alexandre SILVY, Magistrat auprès de la cour administrative d'appel de Marseille</p>	<p>20h00 : Vos données personnelles vous appartiennent-elles ? - Hervé ISAR, professeur de droit public à la faculté de droit et science politique d'Aix-en-Provence</p>
<p>20h15 : Le droit et le dopage - Mathieu MAISONNEUVE, professeur de droit public de la faculté de droit et science politique d'Aix-en-Provence</p>	<p>20h15 : Que peut le droit face aux GAFA ? - Pierre SCHWEITZER, maître de conférence de la faculté de droit et science politique d'Aix-en-Provence</p>
<p>20h30 : Le football et le droit - Fabrice RIZZO, professeur de droit public de la faculté de droit et science politique d'Aix-en-Provence</p>	<p>20h30 : Le droit des successions - Magali RAGETLY, avocat au barreau de Marseille</p>
<p>20h45 : Le droit des victimes - Michel SASTRE, substitut général, chargé de mission auprès du parquet général de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, magistrat délégué à l'aide aux victimes, assisté de représentant de l'APAV et l'APERS</p>	<p>20h45 : La copropriété - Mohammed MAHOUACHI, magistrat, coordonnateur régional de formation de l'école nationale de la magistrature</p>
<p>21h00 : La parentalité - Magali RAGETLY, avocat au barreau de Marseille</p>	<p>21h00 : La rupture conventionnelle du contrat de travail - Paul SCOTTO DI CARLO, avocat au barreau d'Aix-en-Provence</p>

21h15 : Le divorce sans juge - *Véronique DALBIES, avocat au barreau d'Aix-en-Provence*

21h30 : Pourquoi la responsabilité de l'administration est-elle engagée devant le juge administratif ? - *Sylvain MERENNE, magistrat auprès de la cour administrative d'appel de Marseille*

21h45 : La Question Prioritaire de Constitutionnalité : la Constitution et le justiciable ? - *André ROUX, professeur de droit public de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence*

22h00 : Vos données personnelles vous appartiennent-elles ? *Hervé ISAR, professeur de droit public à la faculté de droit et science politique d'Aix-en-Provence*

22h15 : Que peut le droit face aux GAFAs ? *Pierre SCHWEITZER, maître de conférence de la faculté de droit et science politique d'Aix-en-Provence*

22h30 : Le droit des successions - *Magali RAGETLY, avocat au barreau de Marseille*

22h45 : La copropriété - *Mohammed MAHOUACHI, magistrat, coordonnateur régional de formation de l'école nationale de la magistrature*

21h15 : Les comparutions immédiates - *Luc FONTAINE, premier président de chambre et coordonnateur du pôle pénal à la cour d'appel d'Aix-en-Provence*

21h30 : La justice administrative : organisation et spécificités - *Jacques ANTONETTI, président de chambre de la cour administrative d'appel de Marseille*

21h45 : La radicalisation et le terrorisme - *Catherine GAY GIAT, assistante spécialisée radicalisation et Géraldine BOUZARD, substitut général, chargée de mission au parquet général de la cour d'appel d'Aix-en-Provence*

22h00 : Le droit des victimes - *Michel SASTRE, substitut général, chargé de mission auprès du parquet général de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, magistrat délégué à l'aide aux victimes, assisté de représentant de l'APAV et l'APERS*

22h15 : A l'impossible, une loi est-elle tenue ? La protection de la Côte d'Azur assurée par la loi littoral - *Jean-Alexandre SILVY, Magistrat auprès de la cour administrative d'appel de Marseille*

